

I.

1.

► Une **modernisation** de l'agriculture :

- **PAC** = politique de modernisation intense depuis les années 1960 (mécanisation + utilisation des produits phytosanitaires et de semences sélectionnées) → **amélioration des rendements** ;
- conséquences : **recul de l'emploi agricole** au profit de l'industrie et du tertiaire.

► Des systèmes productifs agricoles qui se teintent d'industries et de services → les systèmes agricoles s'appuient sur des industries agroalimentaires (ex : Danone) ou deviennent des lieux de tourisme.

2.

► Les industries du Nord et de l'Est (métallurgie, textile) → **crise importante** avec la concurrence des pays des Suds (Chine, Bangladesh) avec des coûts d'extraction et de main-d'oeuvre plus bas.

► Une **reconversion** de l'industrie et une **montée en gamme** :

- certains espaces ont été reconvertis avec l'aide de l'État vs. d'autres restent en difficulté → chômage (Douai dans le Nord, Alès dans le Gard) ;
- le maintien des systèmes productifs industriels = désormais lié à l'innovation technologique.

3.

► Une métropolisation et une littoralisation qui profitent au **Sud** et à l'**Ouest** :

- essor industriel dans les régions du Sud et de l'Ouest avec la création des zones industrialo-portuaires (ZIP) et des pôles de compétitivité ;
- les espaces métropolitains → accueillent les activités de recherche et de conception →

technopôles.

► Un essor des services qui compense la **désindustrialisation** : le secteur des services se transforme et concentre de plus en plus d'emplois. Ex : les suppressions de postes dans l'industrie du fait de l'**externalisation** = compensées par l'essor du secteur des services aux entreprises (entretien, informatique, etc.).

► Des évolutions sociales qui expliquent l'**essor des services à la personne** : vieillissement de la population + diminution du temps de travail + nouvelles habitudes de consommation → généralisation des services à la personne (domaines de la santé, des loisirs, de la culture et du tourisme).

II.

1.

► Le maintien d'une ligne Le Havre-Marseille ?

→ une France industrielle au Nord et à l'Est, un Ouest plus agricole, une concentration des systèmes productifs tertiaires au Sud et en Île-de-France.

► Certaines usines se localisent encore à **proximité des ressources** : ex de l'entreprise McCain à Matougues = plus grosse usine de frites d'Europe, se situe près des champs de pommes de terre du Nord de la France et de la Belgique (coûts de transport ↘).

2.

► Un renforcement du poids des métropoles car elles concentrent une main-d'œuvre qualifiée, des services rares et permettent des **économies d'agglomération**.

► Le **poids de l'Île-de-France** : 1^{er} système productif français → concentration de technopôles, de pôles de compétitivité et de centres de recherche de rang mondial.

► Des systèmes productifs métropolitains secondaires apparaissent :

- Lyon, connectée à Grenoble, qui dispose d'une « **Innovallée** » ;
- Toulouse = une **technopole** (activités aéronautiques et aérospatiales).

3.

► **Des délocalisations** à relativiser.

→ Pensée commune = la mondialisation « détruit » les emplois. Or, les délocalisations = moins de 5 % de la destruction des emplois industriels entre 2009 et 2011.

► La résistance des **systèmes productifs locaux** : l'industrie de PME en milieu rural résiste → savoir-faire local hérité = un atout (pièces en métal de la vallée de l'Arve, plasturgie à Oyonnax).

► Une valorisation du local :

- Essor des labels de qualité (AOC Champagne, IGP Jambon de Bayonne) promu par l'UE.
- Le *made in France* : de plus en plus une priorité des consommateurs et du pouvoir politique.

III.

1.

► Des acteurs à toutes les échelles pour résister à la concurrence mondiale :

• « **l'économie de la connaissance** » = stratégie d'insertion des territoires de l'UE dans la mondialisation ;

• en France, l'État + les **collectivités territoriales** + acteurs privés + l'UE = acteurs majeurs.

► D'une **logique de rééquilibrage** à une **logique de pôles** :

• la logique de pôles (renforcement des territoires les plus puissants) remplace celle d'équilibre territorial (qui prévalait en 1963 à la création de la DATAR) ;

• les **pôles de compétitivité** (mis en place par l'État en 2004) accompagnent le développement des aires métropolitaines.

► Accompagnement des **districts marshalliens** pour soutenir le dynamisme d'espaces ruraux et de villes petites et moyennes (activités comme le travail du textile, du cuir, de l'ameublement, etc.).

2.

► La **crise des bassins mono-industriels** : espaces les plus touchés par les effets de la concurrence liée à la mondialisation (anciens bassins sidérurgiques, métallurgiques et miniers, certains ports, etc.).

► Des **aides européennes et françaises** pour changer d'image et accompagner la reconversion des systèmes productifs via les **fonds structurels** et la politique des **régions ultra périphériques** de l'UE. Ex : parc de loisirs dans une ancienne mine de charbon (Carmaux, dans le Tarn).

► Des aides parfois insuffisantes : des districts industriels sont sinistrés (ex : coutellerie de Thiers).